

Représentants patronaux au CESER

CESER : **10 décembre 2013**
Intervention n° : **1**
Document : **Pacte d'avenir pour le Bretagne**
Thème : **Intervention générale**
Orateur :

Je m'exprime au nom des acteurs économiques.

Suite aux manifestations de mécontentement et de colère d'octobre dernier, le Premier Ministre et le Président du Conseil régional ont lancé un chantier aussi vaste que rapide : rassembler en un mois les propositions répondant aux enjeux de notre développement économique et social afin de redynamiser les acteurs économiques bretons.

Malgré un rythme soutenu de réunions de travail, le sujet ne peut pas être épuisé dans des délais aussi courts. Le projet de Pacte d'avenir pour la Bretagne qui nous est proposé aujourd'hui doit être considéré comme une base de travail avec une volonté de mettre des sujets fondamentaux sur la table.

Nous ne sommes pas confrontés seulement à une conjoncture économique déprimée : nous affrontons une dégradation entamée depuis plusieurs années. Nourrie par une fiscalité foisonnante, par une inflation réglementaire, dans une concurrence mondialisée, elle pèse lourdement sur la compétitivité des entreprises, et singulièrement des territoires bretons. La Bretagne ne vit pas une faiblesse passagère de croissance ou d'essoufflement de son « modèle » de développement ; son économie est aujourd'hui trop variée, y compris au sein de la filière alimentaire, pour être réduite à ce cliché. Les démonstrations de désarroi que nous venons de connaître sont liées à un sentiment d'abandon et à l'incompréhension des mesures prises, telle l'écotaxe, qui ajoutent des difficultés à des mutations complexes.

En tant qu'acteurs économiques, nous préférons ne pas voir exposer par les pouvoirs publics une collection de subventions, qui trouvent nécessairement leur financement dans l'impôt. En l'occurrence, le projet de pacte d'avenir ne promet pas de nouvelles aides mais mobilise des enveloppes existantes. Les réponses à apporter à cette crise, au-delà des mesures d'urgence, nécessaires, pour les salariés licenciés et les territoires les plus touchés, ne peuvent qu'être d'ordre structurel, et demanderont du temps avant de produire leurs effets.

Le projet de pacte d'avenir comprend des objectifs qui vont dans ce sens : le confortement d'un pôle d'excellence sur la mer et les énergies marines renouvelables à Brest, la volonté de maintenir une filière agricole et agroalimentaire compétitive, le soutien à la mise de la pointe finistérienne à trois heures de Paris par TGV, la simplification réglementaire et la mobilisation des administrations pour

aider à la réalisation des projets économiques, l'appui à la rénovation thermique des bâtiments, le déploiement des outils et des usages numériques, l'encouragement à la construction d'unités de production d'énergie, le renforcement de la filière pêche, l'insistance sur l'impératif d'innover, la recherche de l'équilibre territorial constituent des projets aptes à porter un nouveau souffle sur notre économie et nos territoires.

Il nous revient à nous, acteurs économiques, de saisir ces projections pour que, collectivement, elles deviennent réalité. Nous pouvons regretter que certains sujets ne soient pas abordés, comme par exemple sur l'écotaxe, ou l'absence de mesure favorisant l'apprentissage. Le texte comporte beaucoup d'intentions sans les accompagner des moyens nécessaires. Mais cette proposition de pacte pose une méthode pour œuvrer collectivement et dessiner les moyens d'un avenir commun, en tenant compte, au moins partiellement, des spécificités bretonnes.

Le projet de pacte ouvre des possibilités d'expérimentation ; cette voie est celle qui peut nous aider à adapter à la Bretagne les réglementations et les pratiques administratives qui nous bloquent. Il en manque une à notre sens : une compétence claire en matière économique au sein de la sphère publique, qui permette un véritable pilotage de ces projets.

Ce pacte repose sur l'idée que ce sont les pouvoirs publics qui font le développement économique alors que ce sont les entreprises et leurs salariés qui innovent, inventent, produisent, investissent, prennent des risques.

Nos entreprises et leurs salariés attendent des mesures décisives, opérationnelles, puissantes, à la hauteur des enjeux et de nos handicaps de compétitivité. C'est cette version du Pacte d'avenir que nos entreprises et leurs salariés veulent co-écrire.

Je vous remercie de votre attention